

L'EUROPE, LE VATICAN ET LA RÉGION...

Dis-moi qui t'a créé, je te dirai à quoi tu sers! Cette maxime simple explique très bien le pourquoi des positions de la C.F.D.T. Elle peut tout aussi bien s'appliquer à la *Communauté Européenne*. La CEE est issue de la CECA (*Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier*). Sur ce premier point, il y a lieu de tirer trois réflexions:

1- Un des pères fondateurs, Robert Schuman, est un social-chrétien avoué que Mitterrand n'aurait pas renié dans son P.S.

2- Les deux plus grandes industries démantelées depuis la dernière guerre par des plans européens repris par les gouvernements successifs sont l'industrie de la mine et celle de l'acier, industries concernées en premier lieu par la CECA. Coïncidences: ces plans ont été appliqués en France par le sous-ministre et dirigeant de la C.F.D.T. Chérèque sous les ordres de Mitterrand.

3- C'est une communauté: *Communauté: n.f. État de ce qui est commun: Groupe de gens qui ont des intérêts communs: Société Religieuse soumise à une règle commune (Petit Larousse)*. Nous y reviendrons.

L'idéologie communautaire

Ensuite, pour officialiser la transformation de la CECA et amplifier les attaques contre la classe ouvrière, on ratifie le traité de... ROME. Quel heureux hasard! Et on prend comme symbole douze étoiles jaunes (à cinq branches) sur fond bleu... le symbole de l'*Immaculée conception*, qui n'a malheureusement aucune chance avec Jean-Paul II de devenir l'immaculée contraception. Et certains osent prétendre que le Vatican n'a rien à voir avec la Communauté Européenne!!!

Ensuite, doit être fixé le siège de la CEE. Bien, réfléchissons un peu. Faut-il un pays à forte structure nationale pour faire passer l'idée de communauté? Non, bien sûr. Et bien voilà, prenons le pays dans lequel il existe plusieurs «*communautés*» déjà déclarées et soutenues à bout de bras par les partis politiques: la Belgique. Ensuite, on crée des commissions remplies de fonctionnaires de Bruxelles. Comme chacun sait, un fonctionnaire est au service d'un État. Mais, en l'occurrence, les fonctionnaires de Bruxelles sont, eux, au service de la communauté et de ses valeurs communes. Mais il faut alors trouver ces valeurs communes, ce ne peut être évidemment la lutte de classes, ni même reconnaître l'existence de classes aux intérêts antagonistes puisque, dans une communauté, tout le monde a les mêmes intérêts (voir définition).

Il y a bien un seul trait commun tangible entre tous ces pays: ils ont tous été à un moment de leur histoire des pays dont la religion dominante était le catholicisme romain. Alors, comment s'étonner que le Vatican ait créé cette bête monstrueuse de Bruxelles. Complétée, il est vrai par un parlement croupion pour le vernis démocratique. Mais enfin, comme on n'est sûr de rien, ils l'ont placé à 300 kms du gouvernement. Les Versaillais s'étaient contentés de 50 kms.

Des adhésions extorquées

Sur l'adhésion des pays à la CEE, on peut remarquer d'étranges choses. Il est claironné que le gouvernement «*catholique*» de Dublin ne peut supporter le gouvernement «*anglican*» de Londres. Dans ce cadre, il est étrange que ces deux gouvernements aient adhéré la main dans la main à l'Europe Vaticane. Ensuite, vint l'adhésion du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce avec trois gouvernements socialistes, reflets de notre P.S. national. Les référendums sur l'adhésion au traité de Maastricht sont éloquentes: là où les électeurs ont en majorité relative dit oui, pas de problème. Là où ils ont dit non, tout démocratiquement, on revote jusqu'à obtenir un oui. En Norvège, où le non a prévalu, il est intéressant de préciser que le P.S. local a appelé au oui alors que le syndicat, qui lui est pourtant très lié de par son histoire, a appelé au non. La pression due aux adhérents et militants du syndicat a dû jouer...

La Régionalisation

Enfin, la régionalisation. Sous couvert de participation accrue du «*citoyen*» aux mesures européennes, la CEE a entrepris une œuvre de démantèlement des structures nationales. Tout le monde est au courant ou alors il faut être un ermite pour ne pas le savoir: l'économie est mondiale. En disant cela, il faut comprendre que les statuts nationaux des fonctionnaires, les conventions collectives nationales soient un frein à cette mondialisation. Quoi de mieux pour casser ces caractères nationaux qui protègent le salarié que de détruire les structures nationales! Alors, on casse. On régionalise. On développe les régions qui n'ont de signification historique que le moyen-âge (la région où je vis s'appelle la Franche-Comté du nom qu'elle avait sous les ducs de Bourgogne..) et géographique que les diocèses. Tiens, le retour du Vatican. En France, cette notion de région est là pour casser la structure départementale issue de la Révolution et casser les frontières de l'état-nation en en créant de nouvelles calquées sur le cadastre établi au Vatican.

Seulement, pour faire ceci, il faut la participation des gouvernements nationaux, d'où, en 1984, la loi de décentralisation et de régionalisation. Cependant, une notion inscrite dans la constitution empêche pour l'heure cette œuvre de destruction: «*le service public garantit que le même service est offert au citoyen quelle que soit sa position sur le territoire*». Ceci est contradictoire avec la régionalisation. Alors, on réforme l'état. On crée la maison régionale des services publics. Juppé est en train de s'y atteler. Juppé-Notat-CFDT devrais-je dire.

La destruction de la Sécurité Sociale passe, elle aussi, par la régionalisation. En effet, j'ai entendu une interview du PDG d'AXA lors de la fusion de son groupe avec l'UAP:

Le journaliste: «*Fusionnez-vous pour créer une sécurité sociale privée?*».

Le PDG: «*Ce n'est pas à moi de répondre, c'est au gouvernement et aux partenaires sociaux. Cependant, je ne serais pas hostile à une sécurité sociale privée et Régionale*».

Cette réponse marque bien l'importance de la régionalisation pour faire passer les plans de destruction de la sécurité sociale et il est clair que toute l'œuvre de démantèlement passera par là.

Le Tribalisme

Il nous faut également réfléchir sur le tribalisme que la notion de Région comporte. Je me souviens d'un article de Camdessus dans *le Monde* sur l'Afrique, paru il y a 5 ou 6 ans. Il y parlait de régionalisation. En l'occurrence, le F.M.I. désirait régionaliser l'Afrique en trois zones avec un traitement économique adapté à chacune: Afrique du Nord, Afrique Centrale et Afrique du Sud. On peut traduire: Pétrole, rien. Diamants. Comme la religion catholique n'est pas dominante, il était impossible de s'appuyer sur les diocèses, on prend des arguments économiques. Ils ont même parlé, *off record*, d'Afrique utile et inutile. L'Afrique centrale semblait inutile. Il y a eu la Somalie, le Rwanda et maintenant on ajoute le Zaïre et le Burundi.

En Europe même, il existait une structure fédérale amplement marquée de communautarisme par le fait qu'elle n'existait que par la poigne de fer de pseudo-communistes et par la régionalisation. Après un traitement sévère par le F.M.I., elle a éclaté. C'est la Yougoslavie.

La Régionalisation, c'est la porte ouverte à la barbarie

Christian PIERRALI.

DE LONDRES (1^{er} février), À PARIS (31 mai), POUR L'INDÉPENDANCE...

Le meeting international contre le *Traité de Maastricht*, organisé à l'initiative de l'*Entente Internationale des Travailleurs*, à Londres, le 1^{er} février dernier, la conférence des militants ouvriers tenue le même jour, ont nettement démontré la progression d'une idée simple mais essentielle: la démocratie, l'indépendance, la satisfaction des revendications, exigent que le traité de Maastricht soit abrogé. Pour cela, l'union des travailleurs est nécessaire.

Réunir des militants ouvriers d'origines aussi diverses que des membres de la gauche, du P.C.F., du *Parti des Travailleurs*, aux côtés de députés travaillistes, ou d'anarcho-syndicalistes, avec des responsables syndicaux d'appartenance différente, se rassemblant pour le même objectif, en dit long sur cette progression. Il serait vain de tenter de nier que des divergences réelles surgiraient si d'aventure l'idée extravagante venait de demander à ce rassemblement plus que ce qu'ont voulu les organisateurs, c'est-à-dire les délégués à la *Conférence Mondiale ouverte* d'octobre dernier.

Ce qui est important, c'est le respect des décisions prises en commun. Nous passons un contrat pour un objectif déterminé, par la méthode de la libre discussion, dans le cadre de la démocratie ouvrière. Nous sommes engagés pour la réussite de cet objectif. Aujourd'hui, l'objectif c'est que l'idée d'une manifestation nationale à Paris, le 31 mai, proposée dans la déclaration du *Comité National pour l'abrogation*, se concrétise, dans les entreprises, les administrations, les localités, les quartiers, par l'adhésion des travailleurs à cette idée, afin, qu'effectivement, toutes les dispositions soient prises pour que le 31 mai soit un éclatant succès d'unité ouvrière et d'indépendance.

Car ce qui ressort aussi de la rencontre de Londres, c'est l'affirmation de vouloir préserver l'indépendance des organisations par rapport à l'État, à Bruxelles, ce qui revient à s'opposer directement, frontalement, au traité de Maastricht.

Ainsi que l'a excellemment dit Tony Benn, député travailliste, «*Maastricht menace la démocratie*». Pour notre part, ajoutons qu'il ne peut en être autrement, le principe de subsidiarité qui sous-tend le traité, était effectivement le totalitarisme concrétisé.

Dans la perspective maastrichienne, l'objectif de transformer les syndicats en rouages de l'État, est évident. Dans ces conditions, participer de près ou de loin, aux organismes gouvernementaux chargés de mettre en place l'Euro, sous la direction du gouvernement pour appliquer la politique décidée à Bruxelles et incompatible avec l'indépendance du syndicalisme, telle que définie, notamment par la *Charte d'Amiens*.

L'Euro est l'outil de l'*Union Monétaire*, elle-même inséparable de la flexibilité des salaires, de la privatisation de nos régimes de Sécurité Sociale, des systèmes de capitalisation, de la dénonciation des conventions collectives, de la remise en cause du code du travail.

Comment le syndicalisme pourrait-il être associé à une telle opération? Cette collaboration exigée par l'État, c'est l'affaire de la C.F.D.T., de Madame Notat, ou des rénovateurs de la C.G.T.-P.C.F. C'est l'affaire de ceux qui ont revendiqué le plan Juppé, avec ses conséquences d'intégration syndicale. C'est l'affaire de ceux qui préconisent un syndicalisme «*rassemblé*», unitaire, participatif, subsidiaire.

Jusqu'à ce jour, les syndicalistes indépendants ont su déjouer tous les pièges, éviter les chausse-trappes, pouvant entraîner à l'intégration étatique. Souhaitons et faisons en sorte que cette vigilance ne soit pas prise en défaut.

Jo. SALAMERO.

ORGANISONS LA RÉSISTANCE À L'ORDRE CORPORATISTE DE L'EUROPE VATICANE ET TOTALITAIRE

«S'il y a un régime totalitaire - totalitaire de fait et de droit -, c'est le régime de l'Église, parce que l'homme appartient totalement à l'Église, doit lui appartenir, parce que l'homme est la créature du bon Dieu, il est le prix de la Rédemption divine, il est le serviteur de Dieu, destiné à vivre pour Dieu ici-bas, et avec Dieu au ciel. Et le représentant des idées, des pensées et des droits de Dieu, ce n'est que l'Église. Alors, l'Église a vraiment le droit et le devoir de réclamer la totalité de son pouvoir sur les individus: tout l'homme, tout entier, appartient à l'Église, parce que, tout entier, il appartient à Dieu ».

Castelgandolfo, le 18 septembre 1938.
Déclaration de Pie XI à des pèlerins de la CFTC.

La déclaration du pape Pie XII aux Pèlerins de la C.F.T.C. (devenus C.F.D.T.) a, au moins un mérite, elle éclaire le rôle et la place de la hiérarchie catholique dans les institutions de la communauté européenne (devenue il est vrai: *UNION EUROPÉENNE*) et qui, pour éviter toute méprise, s'est dotée d'un symbole: Celui de l'*Immaculée Conception!* (douze étoiles jaunes à cinq branches sur fond bleu).

La Chambre des Corporations

Bien entendu, les ambitions des Saints Pères qui agissent dans l'ombre des commissions et sous commissions de Bruxelles, ne sauraient se limiter à négocier avec ce qui reste de souveraineté nationale en France et ailleurs...

Il faut substituer aux organes des démocraties fondées sur la représentation nationale issue, elle-même du suffrage universel des organismes corporatistes associant les *«corps intermédiaires»* à la mise en œuvre des décisions prises dans l'ombre de Bruxelles et, au-delà, dans les conseils de la *Banque Mondiale* et du *Fonds Monétaire International*.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement qu'on persiste, on ne sait trop pourquoi, à appeler *«Français»* vient de décider la mise en place d'un *«Comité National de l'Euro»* dont la composition est en elle-même tout un programme.

Ce *Comité National* étant complété par des comités départementaux, c'est approximativement 8.000 à 10.000 personnes invitées à se réunir pour se convaincre que: *«la monnaie unique favorisera le développement des échanges (...). Elle clarifiera les conditions de la concurrence (...). L'Euro sera un facteur de croissance (...). Cette monnaie contribuera au maintien de prix stables (...). Elle devrait contribuer à réduire les écarts de revenus entre les salariés des différents États membres, ainsi que les écarts de développement entre les régions. La monnaie unique sera un facteur de rayonnement et de puissance sur la scène internationale»;*

ou exprimé plus crûment par les représentants de la Bundesbank se convaincre: *«que l'Euro sera un instrument «pour abaisser le coût du travail» et que «l'union monétaire suppose une plus grande flexibilité du marché du travail, puisque l'emploi et les salaires seront les seules variables d'ajustement qui resteront aux pays membres lorsqu'ils auront perdu la possibilité de dévaluer».*

A ce propos, on notera qu'en juin 1982 le gouvernement Mauroy-Delors avait promis que la politique de rigueur nécessaire au *«franc fort»* serait un facteur de développement de l'emploi.

Depuis, le nombre de chômeurs a pratiquement triplé sans parler des fins de droits et autres *«exclus»*.

Telle est la logique de la politique déflationniste, qu'à l'instar de Pierre Laval en 1933, les faux socialistes mais vrais réactionnaires ont consciemment mis en place. Reste que les conséquences désastreuses de cette politique apparaissent de plus en plus clairement à un nombre croissant de travailleurs et de démocrates qui ne sauraient se contenter des pleurnicheries humanitaires ou de tirades *«antiracistes»* de gens qui, hier encore, faisaient tirer à Sétif, à Madagascar et en Indochine, ou plus récemment en Nouvelle Calédonie, sur les *«indigènes»* revendiquant l'indépendance nationale.

Cela étant, il ne faut pas se dissimuler qu'il faut un certain courage pour ramer à contre-courant et refuser, comme en 1940, de s'inscrire dans les organes de la *«Charte du Travail»* ou la collaboration à l'édification d'un *«Ordre nouveau»*. Mais la sauvegarde de nos libertés individuelles et collectives exige ce courage et à moins de se résigner à la destruction de la civilisation, les militants ouvriers et les démocrates doivent impérativement trouver les voies et moyens de la Résistance à la barbarie totalitaire.

Contrairement à ce qu'affirme le Pape, l'individu n'appartient à personne, ni à l'Église ni à l'état totalitaire.

Il faut combattre, par tous les moyens, la tentation de la *«servitude volontaire»*. Les actes de résistance n'ont pas forcément un caractère héroïque. Le plus souvent, ils n'exigent qu'un peu de rigueur intellectuelle et de courage moral.

S'agissant des comités de l'Euro, il est bien évident que personne, à commencer par leurs initiateurs, ne se fait d'illusion sur leurs capacités à décider de quoi que ce soit. Le problème n'est pas là... Il s'agit, plus simplement, d'impliquer par une participation plus symbolique que réelle, les militants ouvriers dans le processus de construction de la machine totalitaire européenne. Et c'est cela qui est inacceptable. Aucun

militant ouvrier, aucun démocrate digne de ce nom, ne saurait se prêter à une telle mascarade, sans, à terme, encourir le risque du déshonneur.

Les militants ouvriers, les démocrates, ne peuvent nourrir l'espoir fallacieux de faire contrepoids aux institutions dont le rôle est précisément d'écraser toutes vellétés d'opposition individuelle ou collective.

On ne transige pas avec le totalitarisme, on le combat!

On ne saurait accepter la servitude fondée sur le principe de subsidiarité. On ne peut, à moins de se renier, renoncer au combat pour la liberté et la démocratie.

De surcroît, il n'est pas inutile de rappeler que l'histoire, est, impitoyable vis-à-vis de ce genre de renoncements.

Alexandre HÉBERT.

LE TRIOMPHE DE LA SUBSIDIARITÉ ...

Petit Lexique:

Subsidiarité : Théorie liberticide de la soumission et de la servitude;

Communication: Vocable nouveau pour désigner la propagande.

Une circulaire en provenance de la commission de Bruxelles précise de manière détaillée ses instructions (aux subsidiaires) en vue de préparer les opinions publiques des «États membres» au passage de l'Euro. Cette circulaire illustre parfaitement le principe de subsidiarité dans la mesure où, dès le point 1, il est précisé que: «*Le Parlement européen, l'Institut Monétaire Européen (IME) ainsi que les autres institutions communautaires sont associés à l'action de la Commission Européenne pour développer une approche commune dans le respect de leurs compétences*».

On remarquera que le «*Parlement européen*», ce «*verniss démocratique*» qu'évoque dans l'éditorial notre camarade Christian Pierrali est lui-même ravalé au rang de subsidiaire de la commission qui, rappelons-le, ne tire sa légitimité d'aucune élection. Il est vrai, qu'en toute logique, dans l'Europe Vaticane et totalitaire toute autorité vient de Dieu.

On notera également le point 7 où la circulaire définit les «*groupes cibles*» dans lesquels sont relégués les syndicats sous la rubrique «*groupes sociaux-professionnels*». Autrement dit, ils deviennent, en quelque sorte, des «*sous-subsidiaires*» des «*groupements de rang inférieur*» comme le précisait une encyclique de sinistre mémoire (1). Mais un tel document mérite une lecture attentive et le mieux est de la publier intégralement afin que, si j'ose dire, chacun puisse se faire sa propre religion.

A.H.

(1) Quadragesimo Anno.

La Circulaire...

L'Euro: une monnaie pour l'Europe

1- Une approche commune, une action cohérente

Le Parlement Européen, l'Institut Monétaire Européen (IME) ainsi que les autres Institutions communautaires sont associés à l'action de la Commission européenne pour développer une approche commune dans le respect de leurs compétences. Les États membres, en développant leurs plans de communication spécifiques, fourniront des indications sur la façon dont les Institutions peuvent les assister et apporter une valeur ajoutée à leurs initiatives. L'apport des opérateurs économiques et financiers, des organisations sectorielles

ainsi que les représentants de la Société Civile sera pris en compte dans le cadre de l'action globale d'information du citoyen. La Commission joue un rôle d'incitation, de soutien et assure la cohérence des actions.

2- Les axes de la stratégie de communication

L'action euro décline les principes communs aux trois actions de la manière décrite ci-après:

a- Subsidiarité: La monnaie unique concerne tous les européens. La responsabilité des actions d'information et de communication requises afin d'accompagner le processus de passage à la monnaie unique appartient en premier lieu aux États membres et au secteur privé.

b- Cohérence: La Commission doit assurer la cohérence de l'ensemble des actions, préparer les propositions de législation fixant le cadre juridique d'utilisation de l'euro, en liaison avec le Conseil, le Parlement, l'IME et les autres acteurs.

La Commission a la mission de prévoir les mesures pour lever les incertitudes. A cette fin, elle développera des analyses et argumentaires, des outils de communication et supports d'information de base qui pourront être utilisés par les Etats membres et par les différents acteurs.

c- Décentralisation: Les actions sur le terrain seront prises en charge principalement par les États membres, les différents acteurs et opérateurs économiques, les relais et réseaux ainsi que par les organisations représentatives de la société civile. Pour la commission et le Parlement, les Bureaux de Représentation et d'information dans les États membres jouent dans ce cadre un rôle d'animation et de coordination.

d- Partenariat: Les actions en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus revêtent un caractère essentiel. La communication doit être interactive et prendre en compte les besoins d'information qui sont identifiés et exprimés par les différentes catégories d'utilisateurs et de publics en fonction des spécificités nationales et régionales.

e- Progressivité: L'Euro existera comme monnaie dès le 1^{er} janvier 1999 mais son usage ne se généralisera que progressivement, avec l'introduction des pièces et billets en 2002. Les banques et les consommateurs disposent donc d'un délai différent pour se préparer. Dans un premier temps, il conviendra d'assurer une information pertinente des secteurs concernés (administrations, banques, entreprises, etc...) et une communication plus générale à destination des particuliers pour répondre à la demande immédiate d'information exprimée par le public, selon les résultats des derniers sondages.

A partir du 1^{er} janvier 1999, il conviendra de se consacrer en priorité à la préparation pratique du changement pour le grand public et fournir aux citoyens une information adaptée à chacune de leurs activités.

3- Les objectifs:

- Inspirer la confiance, obtenir l'adhésion du grand public et des différentes catégories d'acteurs.
- Stimuler et aider les opérateurs économiques et financiers et les autres acteurs des secteurs public et privé à préparer et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à la transition vers l'Euro.
- Préparer l'ensemble des citoyens des pays de l'Union Européenne au passage à la monnaie unique en prenant particulièrement en compte des groupes de population tels que les malvoyants, les personnes âgées, etc...

4- Les axes de communication: Au cours de la période 1996-1997, les actions de communication visent en priorité les opérateurs économiques et financiers et les administrations.

5- Les thèmes:

Un impact favorable sur la croissance économique.
Une condition nécessaire de l'achèvement et du fonctionnement du marché unique.
Des avantages concrets pour les citoyens dans leur vie quotidienne.
Une position économique et commerciale confortée dans le contexte international.
Une stabilité monétaire internationale.
Les efforts d'assainissement financier et économique sont une nécessité en soi.

6- Les messages:

Un tronc commun de messages sera, selon les besoins, destiné aux différents publics. Une mise au point

d'exemples concrets tirés de la réalité quotidienne argumentera les messages. La recherche d'une compréhension par le plus grand nombre demandera un langage adapté aux différentes catégories de publics.

7- Les Groupes-cibles:

Sans caractère exhaustif, la liste ci-après énumère les principaux groupes-cibles:

- les médias,
- les autorités nationales, les opérateurs économiques et financiers et la société civile,
- le grand public, les consommateurs et les épargnants, les groupes socioprofessionnels.

a- Les médias : des matériels d'information adaptés aux besoins des professionnels des médias aux niveaux national et régional seront développés

b- Les opérateurs économiques: Entreprises, Banques, PME, Commerçants, Conseils Financiers et Experts Comptables, notaires, etc...

c- Les administrations publiques en étroite collaboration avec les États membres:

Le grand public: Tous les citoyens, quels que soient leurs domaines d'activités.

8- Les contraintes:

L'action prioritaire d'information tiendra compte des situations économiques et politiques différentes des États membres, notamment en ce qui concerne l'état de l'opinion publique ou les décisions gouvernementales.

9- Une indispensable coordination:

La monnaie est l'expression d'une identité. Il ne peut y avoir acceptation véritable d'une monnaie européenne sans prise de conscience d'une certaine identité européenne. La complémentarité des actions d'information prioritaires ne peut que renforcer les actions individuelles et notamment celles sur l'Euro.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.
